

[Traduction]

**LA DÉFENSE NATIONALE****LA VENTE D'ARMES FABRIQUÉES PAR LA SPACE RESEARCH CORPORATION**

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Défense nationale concernant la Space Research Corporation, société canadienne qui, comme le sait le ministre, a été subventionnée à coups de millions de dollars par les contribuables canadiens et dont les activités ont fait l'objet d'une enquête sous forme de reportage télévisé et de récentes mesures de la part du gouvernement de la Barbade et également de celui d'Antigua.

Je voudrais demander au ministre s'il est absolument certain que les armes fabriquées par la Space Research Corporation sont effectivement demeurées dans les pays pour lesquels le Canada a émis des certificats de destination finale et s'il est possible que certains de ces armements aient pu être réexpédiés vers d'autres pays?

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je crois que le député sait que ces questions ne relèvent pas de ma compétence. Il paraît qu'une enquête est en cours à ce sujet. Je ne sais pas si le ministre concerné est en mesure de donner une réponse à ce sujet pour le moment. Il ne m'est tout simplement pas possible de répondre à la question.

**M. MacKay:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je vois que le solliciteur général est absent pour le moment. J'aimerais rappeler au ministre qu'il sait qu'on lui a posé des questions dans le passé. Je voudrais lui demander s'il peut promettre à la Chambre de se renseigner, de communiquer avec l'agent de la GRC chargé de l'enquête ou de demander au solliciteur de le faire, afin de découvrir une fois pour toutes si les armes que le Canada expédie à d'autres pays à qui il a offert ou accordé un certificat de destination finale sont entreposées et réexpédiées ailleurs. Je pense qu'il doit cette explication à la Chambre.

**M. Danson:** Monsieur l'Orateur, je serais tenu de donner ces renseignements à la Chambre si j'étais le ministre responsable de ces questions, mais je ne le suis pas. Je suis sûr que le ministre en cause donnera une réponse, comme il l'a fait à la Chambre l'autre jour, sans donner de renseignements concluants, pour autant que je sache. Comme le solliciteur général est revenu à la Chambre, le député voudra peut-être lui poser la question. Il devrait peut-être recommencer depuis le début pour que le solliciteur général puisse la comprendre.

\* \* \*

**LES PÉNITENCIERS****LE PROGRAMME DE RÉADAPTATION DES DÉTENUS**

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au solliciteur général, mais sur un autre sujet. J'aimerais demander au ministre si l'on a modifié la politique et les objectifs du service pénitentiaire—c'est-à-dire

*Questions orales*

de façon qu'il serve non seulement à protéger le public et à imposer un châtement mais aussi à faciliter la réadaptation.

Je pose cette question parce que l'on envisage, dans le cadre du programme d'austérité, de réduire de moitié le service d'aumônerie dans les principales institutions. Le ministre pourrait-il confirmer de nouveau à la Chambre que le service pénitentiaire poursuit toujours un triple objectif, et que l'on ne donnera pas suite aux demandes de certaines personnes voulant que l'on réduise les services d'aumônerie dans un grand nombre d'institutions, en supprimant soit l'aumônier catholique soit l'aumônier protestant, qui sont affectés depuis toujours à la plupart de ces établissements, étant donné que les crédits affectés à un si grand nombre de mesures punitives ont été augmenté dans le service pénitentiaire.

**L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député de cette observation. Je suis tout à fait d'accord avec lui. Comme tous les députés, il sait que le programme de compressions budgétaires entraîne des réductions d'effectifs. En certains endroits, notamment l'aumônerie, mais pas à cause d'une concentration des tâches.

Nous avons tout fait pour encourager les représentants de l'aumônerie à communiquer avec nous et à nous consulter, afin que la présence de l'aumônerie soit suffisamment assurée dans le service pénitentiaire. Je tiens à informer le député que c'est là une question à laquelle j'attache beaucoup d'importance, pour les raisons qu'il a lui-même exposées.

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. J'en aurais donné préavis au ministre, mais cela m'a été signalé pendant la fin de semaine seulement: c'est au sortir de l'église que j'ai été approché par quelqu'un qui s'occupe beaucoup d'aumônerie. Je dois dire que j'ai été très étonné de ce que j'ai appris.

Je pense que le ministre ou le commissaire des services pénitentiaires rencontre le comité interconfessionnel mercredi ou jeudi. Contrairement à ce que disait le ministre dans sa réponse, on m'informe que plus de 50 p. 100 des postes d'aumôniers ou titulaires sont touchés, ou bien parce qu'ils ne sont pas pourvus, ou bien parce qu'ils vont être supprimés. Cela va désorganiser l'assistance religieuse aux détenus, et je dirai même que dans la province de Québec cela va désorganiser l'assistance des aumôniers francophones ou anglophones. Cela va donc avoir un effet plutôt désastreux pour le programme de réadaptation.

**M. Blais:** Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que le comité interconfessionnel va être rassuré, en constatant que ces informations ou ces rumeurs sont inexactes. En ce qui concerne les aumôniers protestants de la province de Québec, comme il n'y a que 170 détenus protestants au Québec, les aumôniers protestants y sont en surnombre. Il se peut donc qu'il y ait une réduction dont la valeur se situe aux environs de ce que le député a dit. Sans doute comprend-il les raisons qui motivent les réductions en l'occurrence.